

<p>Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants</p>	<p>Conseillers en fonction : 108 titulaires – 38 suppléants</p>	<p>Conseillers présents : 84 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 14 Absent(s) excusé(s) : 18 Absent(s) : 6</p>
--	---	---

Date de convocation : 21 mars 2017

Vote(s) pour : 86
Vote(s) contre : 3
Abstention(s) : 9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 27 mars 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2017-03-27-CC-4.2 :

Budget Primitif 2017.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général des Impôts,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 29 juin 2015 harmonisant le mode de financement de la compétence collecte et traitement des déchets,
VU le Débat d'Orientation Budgétaire du 30 janvier 2017,
VU le projet de Budget Primitif présenté par Monsieur le Président de Metz Métropole pour l'exercice 2017 pour :

- le Budget Principal (Instruction M14),
- le Budget Annexe "Archéologie Préventive" (Instruction M14),
- le Budget Annexe "Déchèteries" (Instruction M4),
- le Budget Annexe "Transports publics" (Instruction M43),
- le Budget Annexe "Zones en régie" (Instruction M14),

1 – PREND ACTE de la clôture du budget annexe "Déchets Val Saint-Pierre" au terme de l'exercice 2016, suite à l'harmonisation du mode de financement de la compétence.

2 - ADOPTE le Budget Primitif 2017 arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Reste à réaliser	7 467 836,00	5 100 550,00
Solde d'exécution à reporter	7 796 443,00	

Mouvements réels	50 661 655,00	44 815 384,00
Mouvements d'ordre à l'intérieur de la section	13 900 000,00	13 900 000,00
Mouvements d'ordre de section à section	1 300 000,00	9 800 000,00
Virement de la section de fonctionnement	-	7 510 000,00

Totaux **81 125 934,00** **81 125 934,00**

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Solde d'exécution à reporter		5 046 055,00
Mouvements réels	148 645 000,00	159 608 945,00
Mouvements d'ordre de section à section	9 800 000,00	1 300 000,00
Virement vers la section d'investissement	7 510 000,00	

Totaux **165 955 000,00** **165 955 000,00**

Total général du budget **247 080 934,00** **247 080 934,00**

BUDGET ANNEXE DECHETERIES

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Solde d'exécution à reporter		9 430,00
Mouvements réels	17 730,00	
Mouvements d'ordre de section à section		8 300,00
Virement de la section d'exploitation		
Totaux	17 730,00	17 730,00

EXPLOITATION

	DEPENSES	RECETTES
Solde d'exécution à reporter		722 340,00
Mouvements réels	5 415 500,00	4 701 460,00
Mouvements d'ordre de section à section	8 300,00	
Virement vers la section d'investissement		
Totaux	5 423 800,00	5 423 800,00
Total général du budget	5 441 530,00	5 441 530,00

BUDGET ANNEXE ARCHEOLOGIE PREVENTIVE

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Reste à réaliser	120 600,00	
Solde d'exécution à reporter	274 252,00	
Mouvements réels	290 964,00	241 786,00
Mouvements d'ordre à l'intérieur de la section		
Mouvements d'ordre de section à section		47 900,00
Virement de la section de fonctionnement		396 130,00
Totaux	685 816,00	685 816,00

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Solde d'exécution à reporter		
Mouvements réels	1 334 300,00	1 778 330,00
Mouvements d'ordre à l'intérieur de la section		
Mouvements d'ordre de section à section	47 900,00	
Virement vers la section d'investissement	396 130,00	
Totaux	1 778 330,00	1 778 330,00
Total général du budget	2 464 146,00	2 464 146,00

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS PUBLICS

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Reste à réaliser	317 670,00	
Solde d'exécution à reporter	799 835,00	
Mouvements réels	14 573 750,00	6 169 931,00
Mouvements d'ordre à l'intérieur de la section		
Mouvements d'ordre de section à section	2 300 000,00	9 526 000,00
Virement de la section de fonctionnement		2 295 324,00
Totaux	17 991 255,00	17 991 255,00

EXPLOITATION

	DEPENSES	RECETTES
Solde d'exécution à reporter		3 501 863,00
Mouvements réels	52 417 824,00	58 437 285,00
Mouvements d'ordre à l'intérieur de la section		
Mouvements d'ordre de section à section	9 526 000,00	2 300 000,00
Virement vers la section d'exploitation	2 295 324,00	
Totaux	64 239 148,00	64 239 148,00
Total général du budget	82 230 403,00	82 230 403,00

BUDGET ANNEXE ZONES EN REGIE

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Solde d'exécution à reporter	3 678 068,00	
Mouvements réels		918 000,00
Mouvements d'ordre à l'intérieur de la section		
Mouvements d'ordre de section à section	11 468 460,00	10 811 564,00
Virement de la section de fonctionnement		3 416 964,00
Totaux	15 146 528,00	15 146 528,00

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Solde d'exécution à reporter		3 430 455,00
Mouvements réels	6 064 000,00	5 393 613,00
Mouvements d'ordre à l'intérieur de la section		
Mouvements d'ordre de section à section	10 811 564,00	11 468 460,00
Virement vers la section d'investissement	3 416 964,00	
Totaux	20 292 528,00	20 292 528,00
Total général du budget	35 439 056,00	35 439 056,00

3 - DECIDE l'inscription de crédits affectés au Cabinet du Président composé de 4 personnes à hauteur de 318 000,00 € (chapitre 012, fonction 021) au titre de l'exercice 2017.

Pour extrait conforme
Metz, le 28 mars 2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

PRÉFECTURE DE LA MOSELLE
D.C.L.
29 MARS 2017
ARRIVÉE
CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ

Désignation des pièces	Nombre	Observations
* <i>Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 27 mars 2017.</i>		Contrôle de légalité
* Point 1 – Installation d'un nouveau Conseiller communautaire suppléant de la Commune de La Maxe.	1	
* Point 2 – Désignation de Monsieur Thierry PERNET au sein d'une Commission d'étude thématique.	1	
* Point 3 – Désignation de deux représentants titulaires et de représentants suppléants au SCoTAM.	1	
* Point 4.1 – Budget Primitif 2017 - Autorisations de programme : inscription et échéanciers.	1	
<i>Annexe : Tableaux AP – inscription et échéanciers</i>	1	
* Point 4.2 – Budget Primitif 2017.	1	
<i>Annexe : Rapport BP 2017.</i>	1	
<i>Annexe : Document BP 2017.</i>	1	
* Point 4.3 – Fixation des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2017.	1	
* Point 4.4 – Montants prévisionnels des attributions de compensation pour l'année 2017.	1	
* Point 5 – Règlement d'attribution et de gestion des fonds de concours pour la période 2017-2020.	1	
<i>Annexe : Règlement d'attribution et de gestion des fonds de concours.</i>	1	
<i>Annexe : Convention d'attribution des fonds de concours.</i>	1	
* Point 6 – Communication des délibérations prises par le Bureau :	1	
- <i>Annexe : Bureau du 13 mars 2017.</i>	1	
* Point 7 – Communication des décisions :	1	
- <i>Annexe : Tableau récapitulatif des décisions.</i>	1	
- <i>Annexe : Tableau récapitulatif des marchés publics et avenants.</i>	1	
- <i>Annexe : Tableau récapitulatif des décisions prises en matière de procédures contentieuses.</i>	1	
Nombre total des actes transmis :		
10 délibérations dont 5 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 28 mars 2017
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

